

Des acteurs responsables



La réaffirmation en terme de loi de leur dimension éducative constitue pour les CVL l'événement principal des années 2000. Que dire alors de la question des violences en cvl ? Il n'y a pas là matière à mobiliser l'opinion, à inquiéter les parents. De tels traitements événementiels ne peuvent que décourager et démobiliser les équipes éducatives.

Les Ceméa ne partagent pas la pression actuelle qui monte en épingle, qui médiatise et traite comme un fait marquant des années 2000 ces questions de violences dans les centres de vacances et de loisirs. Pour autant, parce qu'ils sont issus du terrain, parce que des militants agissent au quotidien, dans les équipes d'encadrement des cvl, dans l'accompagnement des organisateurs, les Ceméa repèrent bien l'existence de ce problème. Il ne s'agit pas de nier cette réalité mais d'en resituer les faits à leur place et dans leur contexte. Beaucoup d'observateurs et d'acteurs éducatifs, des représentants du ministère construisent aujourd'hui leur analyse de ces situations de violences, de ces jeunes « dits » difficiles au seul regard de leur vécu, de l'actualité telle qu'elle est traitée par les médias pour le grand public. Est-ce un hasard de voir le « dossier » de la violence dans la société, et de ses traductions jusque dans les cvl, ré-apparaître en ces périodes pré-électorales ? Le mouvement d'éducation des Ceméa, comme d'autres sans doute, n'est pas dupe face à cette médiatisation, et face au discours sécuritaire, qui veut être aujourd'hui rassurant pour les familles et leur laisser croire qu'il apporte des solutions à long terme. Faut-il que des organisateurs de vacances et de loisirs collectifs d'enfants et de jeunes, engagés sur ce champ éducatif depuis l'après-guerre donnent de la voix pour rappeler que tout cela n'est pas nouveau, que les réalités citées ici et là existent depuis bien longtemps, sans se développer comme on pourrait le croire... Rappelons-nous ces camps d'adolescents d'il y a vingt ans et plus, ces colonies de vacances aux effectifs surdimensionnés qui transportaient des enfants issus de quartiers populaires dans des contrées touristiques jugées paisibles, demandant aux équipes d'alors une attention toute particulière... Disons le clairement, les phénomènes de violences, les situations difficiles, pour les équipes d'animation comme pour les enfants existent depuis bien longtemps. Et depuis le début des cvl, les différents acteurs de ce champ éducatif travaillent sur ces questions, produisent des analyses, théorisent leur pratique et mettent en place des démarches pédagogiques, adaptables aux

public accueillis. Il ne s'agit pas de sous-estimer ni de nier la souffrance de telle ou telle équipe d'animateurs en difficulté avec des enfants parfois agressifs et violents, plus dans la parole que dans les actes d'ailleurs. Il ne s'agit pas non plus de fermer les yeux sur des actes de dégradation, d'agressions verbales pour la plupart, de troubles de la tranquillité des campeurs comme c'est parfois le cas dans quelques séjours d'adolescents. Mais, contrairement à des analyses trop rapides et simplistes, il ne s'agit pas de stigmatiser les publics, de dénoncer l'irresponsabilité des parents, voire des encadrants ni de pointer la démission des organisateurs. Trop facile et trop simpliste ! Le seul traitement événementiel de cette question empêche toute prise de recul, toute compréhension des facteurs complexes et multiples qui interviennent dans l'émergence ou dans la prévention des situations de violences. Lesquelles situations ne sont pas en ce qui concerne le champ des cvl, comptabilisées et traitées en terme de statistiques, contrairement au milieu scolaire.

Le refus d'activités Une récente recherche effectuée par Philippe Lebailly, militant des Ceméa, dans le cadre d'un travail universitaire, dont la revue reparlera prochainement, montre que les cvl ne sont pas confrontés à une montée des violences dites délinquantes. Il s'agit plus de violences d'attitudes, comme des insultes, de l'impolitesse, des refus des règles de vie, des provocations. Parmi ces violences d'attitudes, il apparaît que les enfants et les jeunes en sont les premières victimes... Au moment où l'on montre trop rapidement du doigt les publics, et en particulier les enfants et les jeunes issus des milieux défavorisés et habitant dans les quartiers difficiles, quelques éléments de cette enquête apportent un autre éclairage qu'il convient de prendre en compte, tant au niveau des organisateurs que des équipes éducatives :



- 74% des violences ont pour cause le refus d'activités.
- 59% sont liées au détournement d'activités. Il apparaît également que l'information des familles, des enfants et des jeunes est trop souvent insuffisante quand elle n'est pas tout simplement absente. Les relations entre les organisateurs, entre ceux qui organisent les séjours et ceux qui reçoivent les inscriptions ne permettent pas une transmission satisfaisante des informations sur les participants, leurs milieux de vie, leurs envies et leurs attentes. La manière dont les effectifs sont constitués a trop souvent des effets sur l'aggravation des phénomènes de ghettoïsation plutôt que sur la mise en acte de brassage social, de rencontre et de découverte de l'autre. Ces mêmes effectifs restent par ailleurs souvent beaucoup trop élevés, notamment pour les séjours de vacances d'adolescents. Les équipes, parfois peu préparées, mais est-ce anormal quand des jeunes s'engagent dans l'animation volontaire, ne sont pas toujours informées en amont sur la composition des groupes d'enfants ni accompagnées sur le terrain par les équipes de direction. Les dispositifs d'accueil, les premiers contacts entre les enfants et les équipes font-ils l'objet d'un travail particulier ? Les refus d'activités, représentant un pourcentage important des causes des

situations de violences doivent nous interroger quand on pense que les participants, enfants et jeunes doivent au minimum être informés, et normalement associés aux choix voire à la mise en œuvre des activités... Nous pourrions être tentés ici de reparler de la légitime violence des participants qui ont le sentiment de ne pas être pris en compte, d'être des pions dans un échiquier élaboré par d'autres, entre adultes...

Une réelle politique des vacances et loisirs collectifs La première question pour tenter d'avancer dans la résolution de ce problème n'est-elle pas celle du sens de l'action, de l'existence ou de l'absence d'une réelle politique en faveur des vacances et des loisirs collectifs, de la réaffirmation des raisons et des valeurs éducatives qui conduisent à organiser ou encadrer des séjours de vacances et des centres de loisirs ? Sans occulter le contexte social souvent difficile pour beaucoup trop d'enfants, ni les inégalités face au droit aux loisirs et aux vacances, ne s'agit-il pas tout d'abord de ré-interroger les pratiques éducatives. L'enfant n'a-t-il pas été trop souvent instrumentalisé dans des dispositifs, des plannings, des programmes où il n'est pas reconnu, voire nié dans sa personne ? Le ministère de la Jeunesse et des Sports a produit des recommandations en direction des organisateurs pour avancer dans le traitement de cette question des violences. Un autre fait, de notre point de vue beaucoup plus marquant, est la réaffirmation en terme de loi de la dimension éducative des cvl. Cette loi renforce la responsabilité de chacun, organisateurs, directeurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets respectifs, le projet éducatif et le projet pédagogique. Souhaitons qu'ils constituent les réels outils d'un projet politique en faveur des vacances et des loisirs collectifs de mineurs.

Vincent Chavaroche

Article extrait de [Les Cahiers de l'Animation n°38](#)